



Guerre en Ukraine : l'Académie des beaux-arts mobilise un premier fonds d'urgence de 300 000 euros pour soutenir les artistes et appelle au discernement s'agissant des sanctions visant des artistes et des œuvres russes

Réunis pour la première fois en séance plénière depuis le début de l'invasion russe, les membres, membres associés étrangers et correspondants de l'Académie des beaux-arts ont débattu dans leur séance de ce mercredi 9 mars 2022 de la situation en Ukraine et, plus spécialement, de ses conséquences sur les arts et la culture.

Ils ont tenu à affirmer leur plus total soutien aux artistes, qui sont pour certains aujourd'hui engagés pour défendre militairement leur pays et leurs familles, au prix de la vie de plusieurs d'entre-eux déjà, ainsi qu'aux responsables d'institutions culturelles, publiques et privées.

Les membres de l'Académie ont également souhaité faire part de leurs préoccupations s'agissant de la protection du patrimoine architectural et artistique de l'Ukraine et des dommages irréremédiables qu'occasionnent les opérations militaires sur celui-ci.

L'Académie des beaux-arts a ainsi décidé de mobiliser dans les prochains jours, un premier fonds d'urgence d'un montant de 300 000 euros. Cette somme sera destinée à venir en aide aux artistes en exil.

Les modalités de répartition de ce fonds d'urgence seront précisées rapidement, en relation avec, notamment, les services culturels de l'ambassade de France en Ukraine, ceux de l'ambassade d'Ukraine en France ainsi que les associations concernées.

Lors de cette même séance, les membres, membres associés étrangers et correspondants de l'Académie des beaux-arts ont, de manière unanime, réaffirmé qu'il convient de distinguer les artistes et les œuvres de l'action des dirigeants politiques de leur pays.

L'Académie a rappelé que, exception faite de ceux qui ont volontairement et publiquement pris position en faveur de l'invasion russe en Ukraine, **les artistes russes ne sauraient être stigmatisés ou écartés au seul motif de leur nationalité.**

De surcroît, les membres de l'Académie ont tenu pour **démesurées voire absurdes les décisions qui consistent à déprogrammer des œuvres d'artistes russes classiques ou contemporains. L'Académie des beaux-arts a appelé chacun à la mesure et la proportionnalité, et a affirmé son plus entier soutien aux artistes de toutes les nationalités.**

Hermine Videau – Responsable du service
de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr